

ARTEMENT

H. Garonne

COMMUNE DE *Morès*

FICHE DE DEMANDE

pour l'achat d'une paire de chaussures

(rayer les mentions inutiles)

à remplir par la mairie

Coupon de chaussures demandé

N° d'enregistrement au registre communal ;

Catégorie : *Us. Ville*

Genre : *Femmes*

N° de Codification du coupon ;

POINTURE	CATEGORIE	GENRE
<i>39</i>	Usage-Travail	Garçons
	Usage-Ville	et Fillettes, 28 à 34
	Fantoisie	Cadets, 35 à 41
	Galoches	Grandes fillettes
	Pantoufles	35 à 39
	Espadrilles	Femmes, 34 à 43
	et articles assimilés Caoutchouc	Hommes, 38 à 47

Nom *Beros* Prénoms *Anna*

Date de naissance *12 nov 1917* Sexe *feminin*

Résidence *Morès*

Profession *menagère* Revenu ou gain annuel :

Lieu d'exercice de la profession

N° de la carte d'alimentation *3* Catégorie de la carte *C*

Situation de famille : ~~Célibataire~~ - ~~Marié~~ - ~~Veuf~~ *2* enfants.

Chaussures	TYPES	NOMBRE	ETAT
possédées par le demandeur.	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

Date de délivrance des précédents coupons d'achat

Circonstances particulières de nature à justifier la demande

Date du dépôt de la fiche *grossesse*

Date de renouvellement ou de la

représentation de la demande

(s'il y a lieu)

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont sincères et véritables, en particulier en ce qui concerne les articles que je possède actuellement.

J'autorise les autorités compétentes à les contrôler par tous moyens et notamment par vérification à domicile.

Je m'engage à ne pas vendre ni céder le coupon qui me sera délivré.

Je déclare avoir connaissance des sanctions dont sont passibles les auteurs de déclarations fausses ou incomplètes (1).

Signature du demandeur :

Beros

N. B. — Les auteurs de déclarations inexactes seront punis de six jours à deux mois d'emprisonnement et de 1 à 2.000 francs d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement. En cas de récidive, l'emprisonnement sera de deux mois à un an et l'amende de 2.000 à 6.000 francs.

Examinée par le bureau de délivrance de

Décision : Admise - Rejetée - Date

Avisé le

Coupon remis le

Docteur Robert Roger

RIEUMES (Haute-Garonne)

Je vous prie certifié que
madame Béros a une
dormi-ci-ci à l'usage (H. G. J. J.)
et en suite et doit s'accommoder
de ce 25/9/45.

de 6/5/45



Morès